



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 22 mai 2025

Résolution de M. Ilias Panchard du 4 mars 2025 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à son interpellation : « Gabegie des transports publics les jours de match de football : les supporteurs-rices en font aussi les frais »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 4 mars 2025, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation de M. Ilias Panchard « Gabegie des transports publics les jours de match de football : les supportrices et supporteurs en font aussi les frais », le Conseil communal a adopté la résolution suivante de l'interpellateur :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité s'engage pour qu'à l'avenir le cortège des supporters ultras emprunte à nouveau le tracé alternatif testé lors du match du 19 janvier dernier ».

Réponse de la Municipalité

En ce qui concerne la desserte en transports publics les jours de match, les tl ont une marge de manœuvre restreinte, mais ils mettent tout en œuvre pour offrir le maximum de prestations aux personnes qui se rendent aux matchs en bus ainsi que pour la population qui n'y va pas. Ils continuent activement à chercher des solutions pour améliorer la mise à disposition d'informations et la visibilité des alternatives lors des matchs, bien que l'offre reste importante et efficiente.

La Municipalité est consciente des nuisances générées par le déplacement des supportrices et supporters. Elle travaille activement avec ses partenaires pour trouver les solutions les plus adéquates.

La Police Municipale de Lausanne (PML) et les tl suivent minutes par minutes l'évolution de chacune des situations afin de limiter au maximum les impacts sur les usagères et usagers. Le 19 janvier 2025, un parcours alternatif empruntant l'avenue du Grey a été testé pour faire cheminer le cortège. Cette solution a présenté plus d'inconvénients que le trajet habituellement emprunté qui, s'il n'est évidemment pas idéal, limite au maximum la durée de la perturbation.



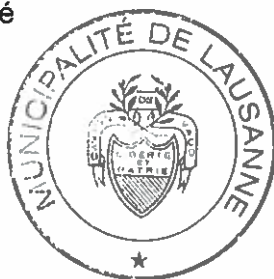
La Municipalité a écrit courant mars 2025 à la Swiss Football League pour, notamment, lui demander d'étudier une solution harmonisée de transport des supportrices et supporters par car depuis la ville du club visiteur. Dans ce courrier, elle lui demande également d'agir sur le calendrier des matchs afin que les rencontres qui génèrent les cortèges les plus conséquents puissent être planifiés les dimanches lorsque l'utilisation des transports est la moins importante.

Comme expliqué, la Municipalité est consciente des perturbations générées. Elle relève toutefois que des actions significatives sont entreprises pour limiter les nuisances au strict minimum et l'information à la population est garantie en tout temps grâce aux applications mobiles des tl ainsi qu'aux informations données par les diverses intervenantes et intervenants autour du stade.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter